



PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS
PREVISIBLES D' INONDATION (PPRNpi)
DU VAL D'ALLIER CLERMONTOIS



Plan du zonage réglementaire

PLANCHE 05

PRESCRIPTION DU P.P.R.N.P.I. : 15 novembre 2010

DOSSIER APPROUVE

Annexé à l'arrêté préfectoral
n° : 13-08-163
Le 13/08/2013
Michel FUZEAU

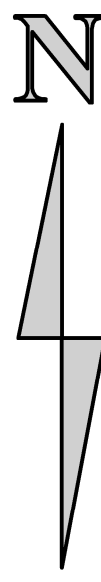
LEGENDE

- Périmètre du PPRNpi
- Limites de communes
- Isocôtée au pas de 1.00 m
- Isocôtée au pas de 0.25 m
- Limite du mobile hydraulique

Territoire dont l'occupation du sol est
réglementée au titre du plan de prévention
des risques naturels prévisibles d'inondation

zones urbaines champs
et centres d'expansion
des crues des crues

Alés Fort	R	R	R
Alés Moyen	O	R	R
Alés Faible	O	R	R



Echelle : 1/5000 ème

Avertissement

Le parcellaire ne figure qu'à titre indicatif
comme élément de repérage.

Seules la carte réglementaire et la photo aérienne
sont calées dans le même référentiel.

Sources : IGN BD Carto, IGN BD Ortho 2009, DGI Cadastre
Modélisation numérique des écoulements : DLCF
Elaboration cartographique : DDT 63 / SPAR BPR

